



**Descriptif du programme de rachat d'actions proposé à l'Assemblée
Générale Mixte de U10 le 25 juin 2009**

Emetteur :

U10
Société Anonyme au capital de 18 673 399 €
69009 Lyon
France

RCS Lyon 395 044 415
Isin : FR0000079147
www.U10.fr

En application des dispositions des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009.

Ce programme est appelé à se substituer à celui autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

Le présent descriptif est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la société (www.u10.fr).

Une copie peut également être obtenue sans frais par courrier à l'adresse suivante :
U10 - 1 Place Verrazzano - CP 610 - 69289 LYON CEDEX 9.

Date de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à autoriser le programme	25 juin 2009
Nombre de titres détenus par U10 au 30 avril 2009	45 000
Part du capital détenu directement ou indirectement par U10 au 30 avril 2009	0,24 %
Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 avril 2009	
➤ animation du titre U10 sur le marché	100 %

Objectifs du programme de rachat d'actions

- l'animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'annulation des actions rachetées par voie de réduction du capital,
- l'attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la société et/ou de son groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L 225-179 et suivants et L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce (relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions),
- la remise d'actions de la société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la société.

U10 a mis en place depuis son introduction au second marché, conformément à la réglementation applicable en la matière, un contrat de liquidité confié à CM-CIC SECURITIES.

Part maximale du capital de U10 susceptible d'être rachetée 10 %
(soit 1.867.339 actions à la date d'élaboration du présent descriptif)

Compte tenu du nombre de titres déjà détenus au 30 avril 2009, la part maximale effective de titres que la société peut acheter représente 9.76 % du capital, soit 1 822 339 actions.

Caractéristiques des titres

Les titres susceptibles d'être rachetés par U10 sont des actions ordinaires cotées au compartiment C d'Euro List d'EURONEXT PARIS - Code ISIN : FR0000079147

Prix maximum unitaire d'achat 5 €

Durée du programme d'achat 18 mois
(à dater de l'AGM du 25 juin 2009, soit au plus tard jusqu'au 25 décembre 2010)

Bilan du précédent programme de rachat d'actions

du 22 mai 2008 au 30 avril 2009	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 30 avril 2009	
	Achats	Ventes et transferts	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de titres	452 343	437 943	/	/
Cours moyen de la transaction	1.95 €	1.81 €	/	/
Montants	881 881 €	790 847 €	/	/

* * *

Pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification significative de l'une des informations énumérées dans ce descriptif sera portée le plus tôt possible à la connaissance du public selon les modalités fixées par l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF.